



Luxembourg, le 20 août 2018

***#NoTaxTampon* - Lettre ouverte aux partis politiques luxembourgeois**

Le Planning Familial voit ENCORE et toujours rouge. En effet, malgré notre mobilisation depuis 2016 (pétition électronique sur le site de la Chambre, prise de position répétée dans la presse, campagne vidéo à succès #NoTaxTampon sur Facebook...), les protections hygiéniques féminines ne sont toujours pas considérées comme des produits de première nécessité au Luxembourg. Les tampons, serviettes et autres coupes menstruelles sont donc toujours taxés à 17%, le plus haut taux existant. Pourtant, il existe un taux super-réduit de TVA de 3% qui s'applique aux produits de première nécessité tels que l'eau, les denrées alimentaires, les médicaments ou encore les préservatifs. Les sodas, les produits alimentaires pour animaux, les livres ou encore les journaux bénéficient de ce taux de 3%.

Mais, il n'est pas dans l'ADN du Planning d'abandonner ! A l'image récente de la France et de la Belgique (et de bien d'autres pays), nous voulons réussir à ce que les produits d'hygiène féminins soient taxés comme des produits de première nécessité. Dites à une femme en âge reproductif que les tampons qu'elle utilise une fois par mois sont que des produits dont elle pourrait se passer, vous verrez bien ce qu'elle vous répondra. Avoir ses règles n'est pas une option, ce n'est pas un luxe, ce n'est pas une honte non plus.

Le collectif « Voix de Jeunes Femmes » - que nous remercions pour avoir à son tour médiatisé ce sujet qui concerne 50% de la population - a récemment interpellé les principaux partis politiques luxembourgeois. Et c'est avec une grande satisfaction que le Planning Familial a découvert que deux partis (LSAP et déi gréng) ont inscrit une baisse de la taxe tampon dans leur programme électoral. Bravo et merci à eux. Mais quid des autres ? Que répondez-vous au Planning Familial et surtout que répondez-vous aux femmes, à vos électrices ? Comptez-vous remédier à cette injustice flagrante ?

Le Planning Familial se tient à votre disposition pour débattre de ce sujet et espère qu'à l'issue des élections législatives d'octobre 2018 il ne fera ENFIN plus partie de sa liste de revendications.